



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE 2030

BILAN FINANCIER DE FRANCE 2030 – 2^e TRIMESTRE 2022



EDITO : BRUNO BONNELL, Secrétaire général pour l'Investissement, Chargé de France 2030

« France 2030, annoncé le 12 octobre 2021, traduit une double ambition : d'une part, transformer durablement des secteurs clés de notre économie (automobile, aéronautique, numérique ou encore espace) par l'innovation et l'investissement industriel, et d'autre part, positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader de l'économie de demain.

L'innovation est un axe majeur des politiques publiques d'investissement. Pour ce faire, France 2030 est un outil indispensable qui va continuer d'irriguer les entreprises, les collectivités territoriales, les universités et les laboratoires de recherche afin de faire de la France une terre d'innovation ambitieuse et durable.

Le PIA 4 étant désormais intégré à France 2030, le plan est inédit par son ampleur. Les stratégies d'accélération préparées dans le cadre du PIA4 constituent autant de briques qui permettront d'atteindre les objectifs de France 2030, en sus des crédits nouveaux votés en loi de finances initiale pour 2022.



Ces programmes engagent vite et donnent les moyens à notre économie de se redresser en répondant aux grandes transitions dans lesquelles le pays est engagé, en particulier la décarbonation de l'industrie et le soutien aux acteurs émergents.



SOMMAIRE

#1 PRÉSENTATION

#2 BILAN FINANCIER

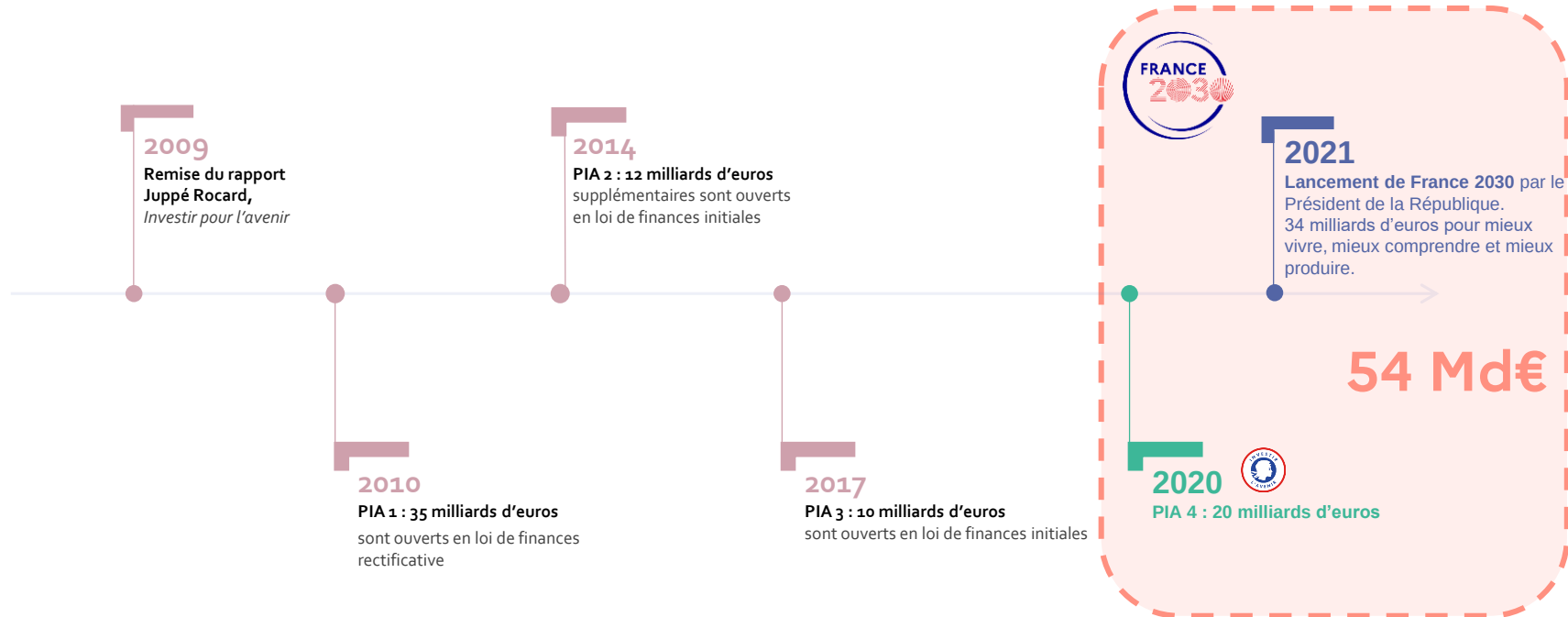
#3 ANNEXES

#1

PRÉSENTATION

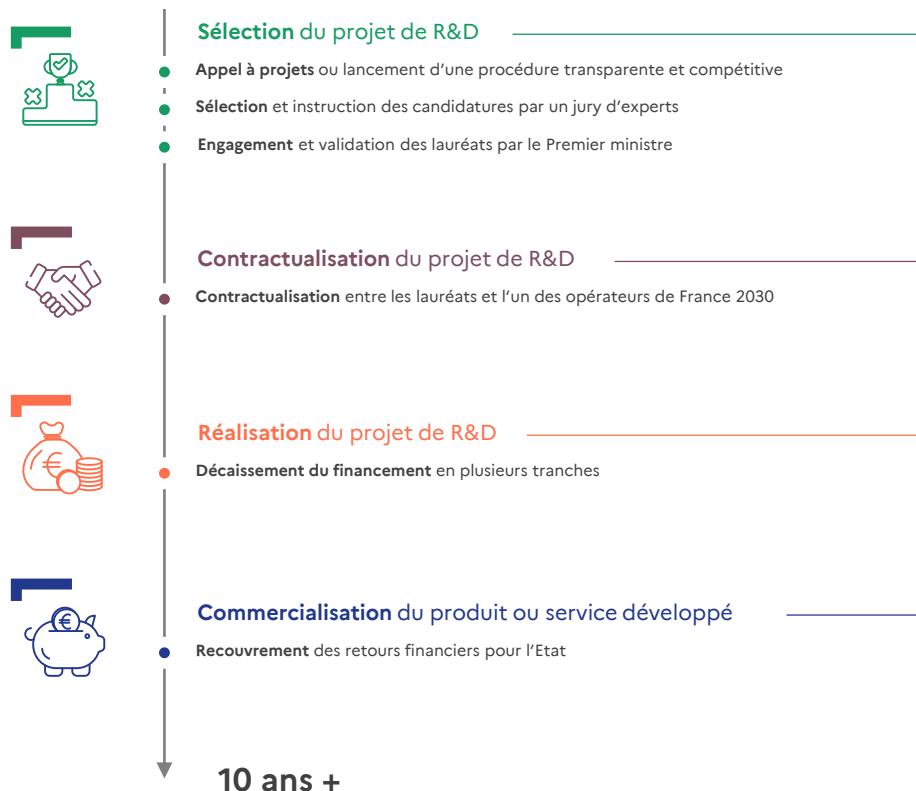
FRANCE 2030 : la poursuite des engagements du PIA

12 ans d'expérience, 4 programmes successifs, 111 Md€ pour financer l'innovation

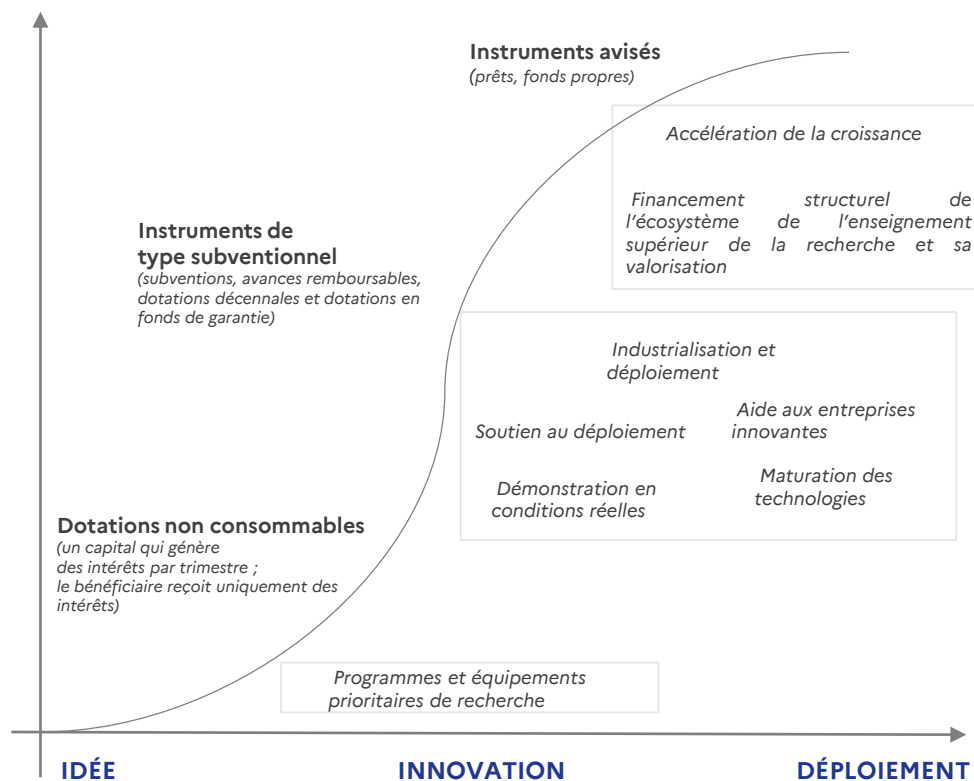


De l'idée au marché : des financements adaptés

La sélection des projets d'innovation à financer via des instruments de type **subventionnel** (subventions, avances remboursables) est effectuée selon un processus rigoureux :



La nature du financement est adaptée selon les spécificités du secteur. Les dispositifs ont été pensés selon le niveau de maturité technologique. La recherche est davantage financée par la subvention tandis que les secteurs à forte maturité bénéficient d'instruments avisés, dans une logique de partage des risques.



France 2030 : les 10 objectifs du plan d'investissement

10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

MIEUX PRODUIRE

- Objectif 1** Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille (SMR) 
- Objectif 2** Devenir le leader de l'hydrogène vert 
- Objectif 3** Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 % 
- Objectif 4** Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030 
- Objectif 5** Produire le 1^{er} avion bas carbone 

MIEUX VIVRE

- Objectif 6** Investir dans une alimentation saine, durable et traçable 
- Objectif 7** Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain 
- Objectif 8** Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs 

MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

- Objectif 9** Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites 
- Objectif 10** Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant 

Le plan fixe 10 objectifs qui s'articulent autour de trois enjeux : mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde. Ces 10 grands objectifs s'appuient sur **6 leviers transversaux** (matières premières, composants, technologies numériques, talents et financement de l'innovation, enseignement supérieur et recherche), indispensables à l'atteinte de cette ambition.



50 % des crédits à la décarbonation de l'économie

50 % des crédits consacrés à des acteurs émergents porteurs d'innovation

Pas de dépense défavorable à l'environnement
(principe du Do No Significant Harm)

France 2030 : la continuité des investissements d'avenir

Il s'agit non seulement **d'industrialiser la recherche** en France mais aussi de soutenir la transformation ou création d'usines sur des segments critiques de l'industrie, comme l'automobile ou encore les métaux critiques. Il s'agit aussi de **préserver nos atouts** dans des filières où la France doit rester leader, comme l'agro-alimentaire et l'aéronautique.

France 2030 est inédit par son ampleur : au total, ce sont 54 milliards d'euros qui seront investis pour que nos entreprises, nos start-ups, nos universités et nos organismes de recherche réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques.

54 Md€ dont 34 Mds de nouveaux crédits s'ajoutent aux crédits du PIA 4



Une **gouvernance unifiée** mise en place pour assurer un déploiement efficace des crédits du PIA 4 et les crédits de France 2030

Le plan « France 2030 » a été **pensé en concertation** avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens, pour offrir dès à présent des moyens encore plus importants pour répondre aux défis écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux d'un monde en perpétuelle évolution.

Les territoires sont appelés à exercer un rôle renforcé, notamment pour coordonner les priorités stratégiques, accroître les capacités de détection de projets innovants, pour encourager les acteurs émergents à se manifester, et pour renforcer l'accompagnement des entreprises (accès au dispositif, réponse aux difficultés, suivi réglementaire, foncier, immobilier d'entreprise ...).

#2

BILAN FINANCIER

Cumuls à la fin du 2eme trimestre

Au 30 juin 2022, pour les PIA 1 à 3, 49,6 Md€ avaient été effectivement engagés par l'État (dont 33,9 Md€ de dotations consommables et 15,7 Md€ de dotations non-consommables) et 31,7 Md€ décaissés dont 5,5 Md€ d'intérêts.

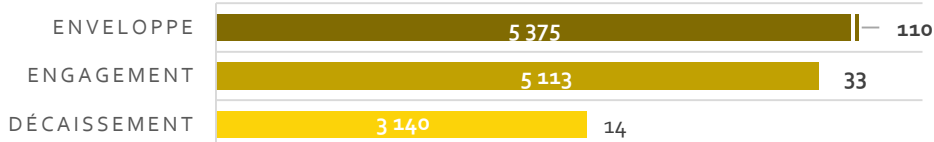
Programmes

Dotations consommables (décaissables en intégralité), en M€

■ Crédits de types subventionnels ||||| Crédits avisés



Le soutien à l'enseignement
et à la recherche



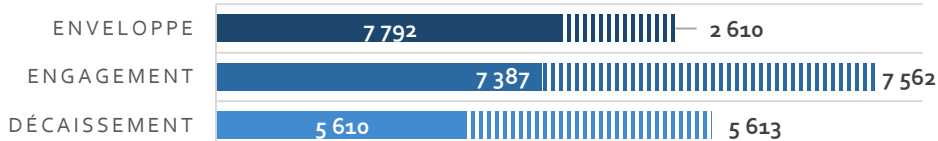
Dotations non consommables (seuls les intérêts générés par ces dotations sont décaissés), en M€



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : 4 367 M€



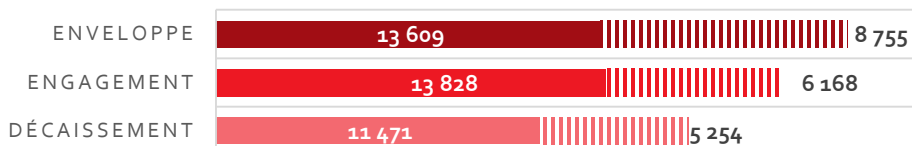
La valorisation
de la recherche



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : 1 169 M€



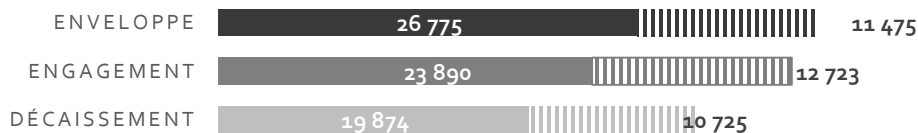
La modernisation
des entreprises



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : N/A



Total PIA 1 à 3



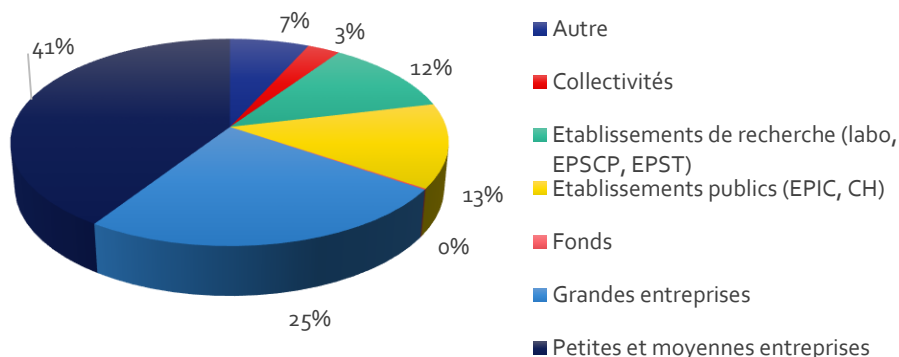
Focus 2030 : Répartition des engagements

Au 30 juin 2022, pour France 2030, 3,478 Md€ avaient été effectivement engagés par l'État (dont 2,4 Md€ subvention et 1 Md€ en fonds propres et avances remboursables) et 503 M€ décaissés. S'y ajoutent 1,5 Md€ d'intérêts de dotations non consommables et du Fonds pour l'innovation et l'industrie. **Au 1^{er} septembre 2022, cet engagement s'élevait à 7,5 Md€.**

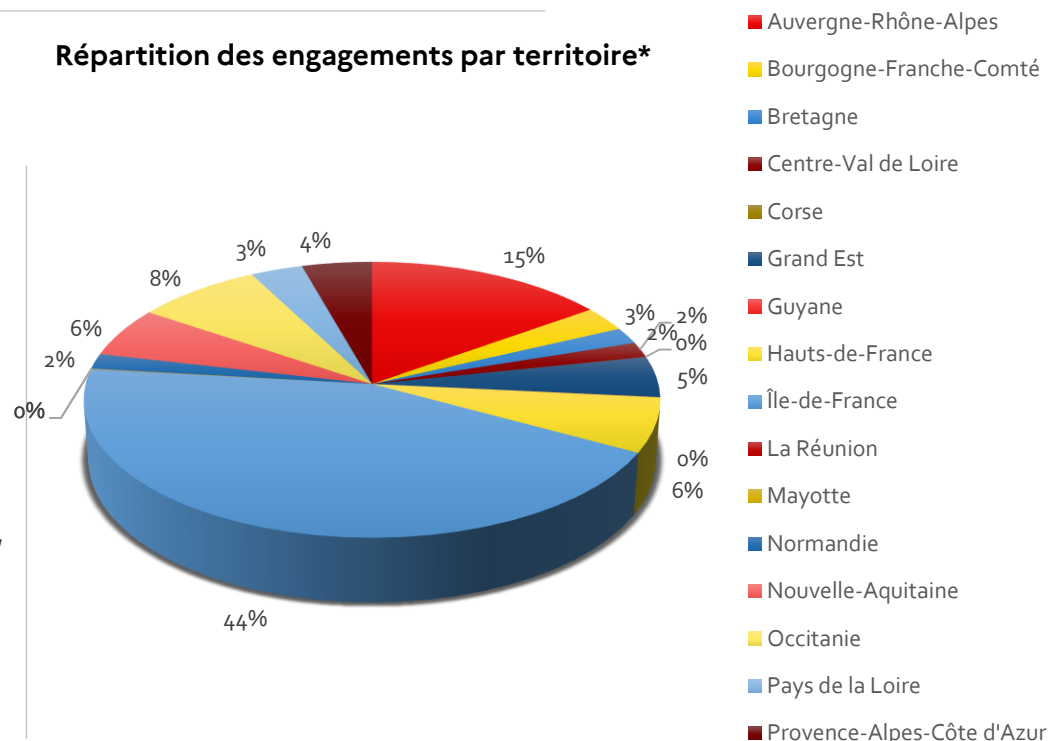
1260 bénéficiaires ont bénéficié du plan France 2030

810 projets financés par le plan France 2030

Répartition des engagements par type de bénéficiaires

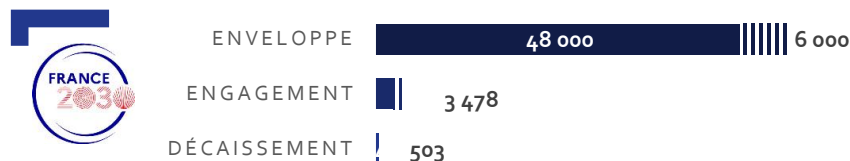


Répartition des engagements par territoire*



*La prédominance de l'Île de France est liée au rattachement du projet à son siège social (et non le lieu de sa réalisation), notamment pour les organismes nationaux de recherche

Au 30 juin 2022, en M€



#3

ANNEXES

Etat de l'avancement de l'effet de levier

France 2030 investit aux côtés de nombreux partenaires, issus des secteurs public et privé. Plus le secteur soutenu est mature, plus le cofinancement des projets est important. En fonds propres, France 2030 apporte de la liquidité à des segments peu couverts par les capitaux privés, il génère ainsi un effet d'entraînement bénéfique à l'écosystème des petites et moyennes entreprises.

L'objectif de performance poursuivi est un effet de levier global de 1,5. Pour chaque € investi, France 2030 cherche à obtenir 1,5 € de la part d'un cofinanceur majoritairement issu du privé.

Effet de levier, ratio calculé sur la base de la contractualisation

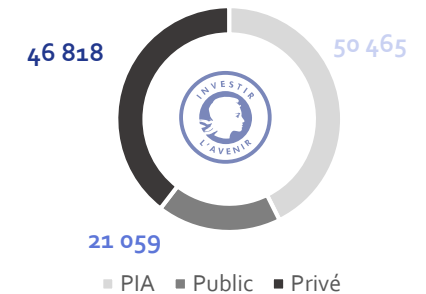
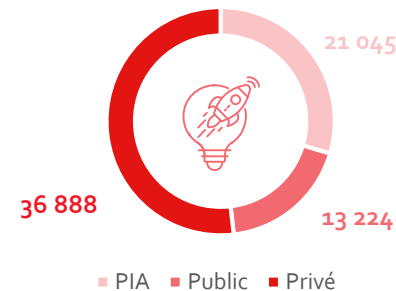
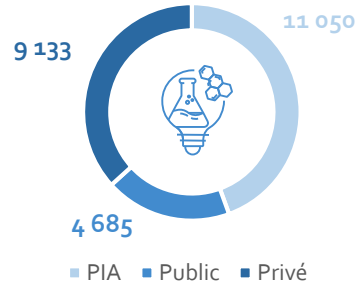
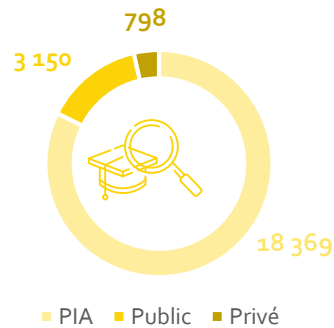
Le soutien à
l'enseignement
et à la recherche **0,2**

La valorisation
de la recherche **1,3**

La modernisation
des entreprises **2,4**

Total PIA 1 à 3 **1,3**

Cofinancement par nature de partenaire (M€)



Synthèse par nature de financement – France 2030 et Investissements d'avenir

	 Enveloppe	 Engagement	 Contractualisation	 Décaissement
PIA 1, 2, 3, 4 et France 2030				
Fonds propres	17 555	6 213	5 004	3 874
Prêts	2 420	2 383	2 348	2 270
Sous-total crédits non maastrichtiens	19 975	8 596	7 352	6 144
Dotation en fonds de garantie	732	702	702	698
Avances remboursables	4 149	4 737	4 643	3 299
Subventions	62 055	21 588	20 505	16 137
Dotations décennales	1 868	1 740	1 525	434
Intérêts sur DNC		-	-	5 536
Sous-total crédits maastrichtiens	68 805	28 766	27 375	26 104
Dotations non consommables (DNC)	18 295	15 739	15 739	-
Total (M€)	107 075	53 101	50 465	32 247

NB : les décaissements n'intègrent pas les DNC dévolues aux bénéficiaires (Idex confirmées, Opération campus). Le montant de l'enveloppe totale budgétaire comptabilisée ne prend pas en compte les 3Md€ des intérêts des dotations non consommables ni l'abondement du Fonds pour l'innovation et l'industrie (FII) liés à France 2030



FRANCE 2030

DÉTAIL DES OBJETS DU PLAN

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement du trimestre	Contractualisation du trimestre	Décaissement du trimestre	Cofinancement
Compétitivité, transition écologique, résilience et souveraineté	Programmes et équipements prioritaires de recherche	ANR	3 000	189	104	3	-
	Démonstration en conditions réelles	ANR	150	150	672	29	-
	Soutien au déploiement - ANR	ANR	700	185	-	-	-
	Financement structurel de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et sa	ANR CDC	3 250	292	292	16	-
Compétitivité, transition écologique, résilience et souveraineté	Maturations de technologies	ADEME ANR BPI	3 000	246	208	12	-
Compétitivité, transition écologique, résilience et souveraineté	Démonstration en conditions réelles	ADEME CDC BPI	7 350	855	-	127	222
	Soutien au déploiement	ADEME CDC BPI	9 760	518	533	150	18
	Accélération de la croissance (fonds propres)	BPI ADEME	3 500	300	-	-	-
	Aides aux entreprises innovantes - aides guichet	BPI	919	301	261	107	-
	Aides aux entreprises innovantes - aides nationales	BPI	2 350	441	364	59	-
	Aides aux entreprises innovantes - aides régionales	BPI CDC	500	-	-	-	-
	Aide à l'innovation "bottom-up"	BPI	3 000	-	-	-	-
	Industrialisation et déploiement	ADEME CDC BPI	12 948	-	-	-	-
50 427				3 478	2 435	503	241

NB : l'enveloppe ne comprend pas les intérêts de dotations non consommables (iDNC) ainsi que les intérêts de fonds pour l'innovation et l'industrie (iFII)



Le soutien à l'enseignement et à la recherche – PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T2 2022 (en M€)	Contractualisation au T2 2022 (en M€)	Décaissements au T2 2022 (en M€)	Cofinancement
Transformer le paysage académique	Sociétés universitaires et de recherche	CDC	80	5	4	2	2
	Soutien des grandes universités de recherche	ANR	670	638	562	129	8
	IDEX - PIA 2	ANR	3100	2 496	2 496	459	161
	Initiatives d'excellence PIA1	ANR	7246	6 960	6 962	2 712	1206
Transformer le paysage académique	Instituts Convergences	ANR	226	217	217	62	35
	Laboratoires d'excellence	ANR	1943	1879	1876	780	1163
	Opération campus	ANR	1300	1300	1300	565	-
	Plateau de Saclay	ANR	1000	1000	964	915	-
Innover dans l'enseignement	Constitution d'écoles universitaires de recherche	ANR	300	297	297	96	107
	Nouveaux cursus à l'université	ANR	280	267	267	111	3
	Territoires d'innovation pédagogique	CDC	295	272	221	79	155
	Culture scientifique et technique industrielle (CSTI)	ANRU	92	87	87	83	98
Innover dans l'enseignement	Favoriser des politiques de jeunesse intégrées, à l'échelle d'un territoire	ANRU	94	90	89	78	60
	Fonds national d'innovation - culture de l'innovation et de entrepreneuriat	CDC	20	19	19	18	36
	Innovation numérique pour l'excellence éducative (INEE)	CDC	307	307	302	285	207
	Internats de la réussite	ANRU	14	10	10	7	26
	Internats d'excellence	ANRU	409	409	402	311	267
	Equipements structurants de recherche (PIA 3)	ANR	434	434	434	37	-
Soutenir la recherche	Programmes prioritaires de recherche	ANR	310	232	180	67	16
	Equipements d'excellence PIA1	ANR	866	866	866	574	397
	EQUIPEX - PIA 2 (Equipements structurants)	ANR	264	264	264	151	1
TOTAL			19 250	18 047	17 817	7 520	3 948



La valorisation de la recherche – PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T2 2022 (en M€)	Contractualisation au T2 2022 (en M€)	Décassements au T2 2022 (en M€)	Cofinancement
Création de nouvelles structures pour la coopération des acteurs de l'innovation	Développement des écosystèmes d'innovation performants - Accélération SATT	ANR	200	166	-	-	-
	Fonds national post maturation - Frontier Venture	BPI	500	250	190	188	205
	Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs (aides d'Etat)	BPI	50	19	19	9	18
	Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs (fonds d'investissement)	BPI	100	100	-	-	-
	Nouveaux écosystèmes d'innovation - IHU 2	ANR	65	65	65	30	32
Création de nouvelles structures pour la coopération des acteurs de l'innovation	Fonds national de valorisation (SATT et CVT)	ANR	898	853	848	828	-
	France brevets	CDC	150	150	57	54	50
	Institut de recherche technologique (IRT)	ANR	1975	1675	1675	784	599
	Institut hospitalo-universitaire (IHU)	ANR	870	741	741	422	302
	Instituts Carnot	ANR	600	48	48	122	-
	Instituts pour la Transition Énergétique	ANR	851	611	611	333	347
	Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants - Transports et mobilité durable	ADEME	125	118	115	43	520
Accompagnement des acteurs de l'innovation vers le marché	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Démonstrateurs (aides d'Etat)	ADEME	250	199	181	22	1045
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Démonstrateurs (fonds First of a kind)	ADEME	400	55	55	13	457
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Nucléaire de demain	ANR	619	599	599	365	494
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - TIRGA	CDC	511	290	231	120	69
	Développement des écosystèmes d'innovation performants - RH-I	ANR	147	146	49	24	1
	Développement des écosystèmes d'innovation performants - Technologies numériques	CDC	590	271	471	397	-
	Développement des écosystèmes d'innovation performants - Nano	CDC	98	298	98	98	-
	Nouveaux écosystèmes d'innovation - Expérimentations FNV	ANR	30	23	23	16	-
	Calcul intensif	CEA	63	63	63	63	63
	Fonds national de valorisation (FIOM)	CDC	16	1	1	1	-
Accompagnement des acteurs de l'innovation vers le marché	Démonstrateurs (y compris Economie circulaire et Systèmes électriques intelligents)	ADEME	1511	1323	1314	841	2 798
	Nano 2017	CDC	274	274	274	274	-
	Réacteur de 4ème génération (ASTRID)	CEA	608	608	608	608	346
	Réacteur Jules Horowitz (RJH)	CEA	248	248	248	248	1325
	Recherche en matière de sûreté nucléaire	ANR	68	68	68	60	9
	Recherche hospitalo-universitaire en santé PIA2	ANR	590	437	367	272	128
	Santé et biotechnologies	ANR	1540	1067	1067	756	386
	Traitement et stockage des déchets	ANDRA	75	75	75	45	111
	Ville de demain (VDD)	CDC	660	539	531	394	4 253
	Ville durable et solidaire (ANRU)	ANRU	201	151	109	57	238
	Ville durable et solidaire (CDC)	CDC	50	50	44	12	20
TOTAL			14 932	11 579	10 843	7 499	13 817



La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (1/2)

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T2 2022 (en M€)	Contractualisation au T2 2022 (en M€)	Décaissements au T2 2022 (en M€)	Cofinancement
Montée en gamme des procédés de fabrication	Adaptation et qualification de la main d'œuvre - French	BPI	26	19	17	14	1
	Adaptation et qualification de la main d'œuvre - ingénierie de formation	CDC	167	39	39	10	42
	Industrie du futur - FDG Prêt industrie du futur	BPI	0	-	-	-	-
	Etats généraux de l'industrie : Prêts verts PIA1	BPI	380	380	380	376	550
	Formation professionnelle : modernisation de l'appareil de French Tech	CDC	415	410	410	380	1068
Montée en gamme des procédés de fabrication	Partenariats territoriaux pour l'emploi et la formation	CDC	219	218	199	156	354
	Prêts croissance automobile (PCA) - Prêts à	BPI	103	100	99	65	224
	Prêts numériques	BPI	13	11	11	11	127
	Prêts pour la compétitivité industrielle (PCI)	BPI	62	61	61	61	600
	Prêts Robotique	BPI	336	268	268	268	1129
	Prêts verts - PIA 2	BPI	360	359	359	359	300
	Recapitalisation OSEO	BPI	401	391	391	391	332
	Refinancement OSEO	BPI	505	505	505	505	-
	Accompagnement et transfo des filières - SPI	BPI	1000	1000	1000	1000	1676
	Concours d'innovation - ADEME	ADEME	716	-	-	-	-
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Concours d'innovation - Bpifrance	BPI	110	107	106	62	148
	Fonds à l'internationalisation des PME	CDC	293	278	268	184	793
	Fonds national d'amorçage n° 2 (FNA2)	BPI	4	3	3	3	-
	Grands défis	CDC	500	350	290	82	515
	Grands défis - French Tech Souveraineté	BPI	500	-	-	-	-
	Industrie du futur - Développement de l'offre	BPI	150	-	-	-	-
	Multi cap croissance n° 2 (MC2)	BPI	0	-	-	-	-
	Soutien à l'innovation collaborative (PSPC)	BPI	600	600	544	220	7 243
	Capital risque capital développement technologique	CDC	600	613	596	236	752
	Concours mondial de l'innovation - CMI (Aides d'Etat)	BPI	719	650	619	507	3 581
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Développement réseaux à très haut débit (THD)	BPI	130	122	122	118	181
	Espace et satellites	CDC	980	980	980	980	8 757
	Financement de l'économie sociale et solidaire	CNES	610	604	589	550	1 131
		CDC	100	88	88	88	325



La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (2/2)

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T2 2022 (en M€)	Contractualisation au T2 2022 (en M€)	Décaissements au T2 2022 (en M€)	Cofinancement
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Fonds de fonds de retournement	CDC	125	125	113	26	234
	Fonds Ecotechnologies	ADEME	225	225	200	181	643
	Fonds national d'amorçage	CDC	600	600	600	499	663
	Innovation de rupture PSIM 2	BPI	270	270	152	146	-
	Maîtrise des technologies nucléaires	CEA	1696	1696	1696	1696	-
	Maîtrise des technologies spatiales	CNES	172	172	172	172	-
	Modernisation de l'Etat	CDC	122	121	120	120	88
	Partenariats régionaux d'innovation (PRI) et Fonds	BPI	55	53	48	47	229
	Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir	France	120	116	116	95	500
	Projets industriels d'avenir - Fonds SPI	BPI	700	700	604	542	796
	Projets industriels d'avenir - PIAVE (Aides d'Etat)	BPI	265	232	229	187	575
	Projets structurants de R&D pour la compétitivité (PSPC)	BPI	579	500	500	437	684
	Projets territoriaux intégrés pour la transition énergétique	CDC	20	16	16	16	33
	Recherche aéronautique	ONERA	2410	2403	2403	2285	1448
	Recherche civile et militaire	CNES	132	132	132	132	-
	Rénovation thermique des logements	ANAH	615	601	601	589	2186
	Rénovation thermique des logements-prime	ASP	37	37	37	37	-
	Soutien aux usages, services et contenus numériques	CDC	527	437	317	292	284
	Soutien aux usages, services et contenus numériques	BPI	1028	981	961	905	1455
	Véhicule du futur	ADEME	974	913	913	751	2023
Structuration des filières	Accompagnement et transfo des filières (Aides d'Etat)	BPI	791	645	630	119	1005
Structuration des filières	Aide à la réindustrialisation (ARI)	BPI	320	298	298	280	432
	Filières industrielles stratégiques (FIS)	BPI	556	549	549	534	6718
	Plateformes mutualisées d'innovation (PFMI)	CDC	27	18	18	15	46
Total hors guichet			19 010	16 887	16 262	13 632	42 969
TOTAL			22 364	19 996	19 371	16 725	49 871

Définitions

LES INSTRUMENTS FINANCIERS DE France 2030 :

Avance remboursable

Aide financière apportée à un projet, qui doit être remboursée en cas de succès du projet, avec paiement d'intérêts défini en fonction du type de projet.

Dotation à des fonds de garantie

Assimilable à une subvention, permet d'assumer le risque de défaut des prêts accordés.

Dotation en fonds propres

Apport en capital ou en quasi-fonds propres à une société, en tant qu'« investisseur avisé » (c'est-à-dire avec une appréciation de l'opportunité financière comparable à celle d'un investisseur privé).

Dotation non consommable

Capital dont seuls les intérêts qui le rémunèrent sont rendus disponibles année après année. Le capital est comptabilisé dans les montants engagés et contractualisés, et les intérêts dans les montants décaissés.

Dotation décennale

Versements réguliers pendant 10 ans.

Prêt

Remise de fonds à une entreprise ou un organisme moyennant le paiement d'un intérêt, avec l'engagement de remboursement de la somme prêtée.

Subvention

Aide financière apportée à un projet ou à un organisme (avec ou sans contreparties).

LES CONCEPTS CLÉS DU CIRCUIT DE LA DÉPENSE :

Enveloppe

Montant et nature des crédits réservés pour conduire une action spécifique. Financement non encore affecté à un bénéficiaire.

Engagement

Montant au sein d'une enveloppe affecté à un lauréat sélectionné par la Première ministre à l'issue d'une procédure compétitive.

Contractualisation

Formalisation de l'engagement de l'État au profit d'un lauréat par la signature d'un contrat bilatéral entre le bénéficiaire et l'un des opérateurs de France 2030.

Décaissement

Mise à disposition du financement par tranche, au fil des développements ou des appels de fonds motivés.

Cofinancement

Part du financement apportée au projet par les partenaires de France 2030.

Effet de levier

Rapport entre le cofinancement et le financement France 2030.

Retour sur investissement

Retombées positives générées par l'action de France 2030, d'ordre strictement financières ou non financières.

En savoir plus sur France 2030

<https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Documents budgétaires

<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

PLF 2023 - Rapport relatif à la mise en œuvre et au suivi des Investissements d'avenir (jaune)

PLF 2023 - Projet annuel de performances des Investissements d'avenir (bleu)

PLR 2021 - Rapport annuel de performance des Investissements d'avenir (rouge)

Suivre l'actualité du SGPI

[Twitter](#) | [Linkedin](#) | [S'abonner à la newsletter](#)

Nous contacter

contact.sgpi@pm.gouv.fr

